

## REGLEMENT GENERAL DU CHALLENGE HESBIGNON- EDITION 2017 - Annexe 1

1. Le challenge est ouvert aux joggeurs et coureurs affiliés ou non affilié à un club ou une fédération.
2. Droit d'inscription par épreuve : **maximum 7 €**, inscription jusqu'à 15 minutes au plus tard avant le départ de la course.
3. Les participants seront classés en 10 catégories (4 féminines; 6 masculines).

Espoirs filles : nées en 2000 et après	Espoirs garçons : nés en 2000 et après
Dames : nées entre 1999 et 1978	Seniors : nés entre 1999 et 1978
Aînées 1 : nées entre 1977 et 1968	Vétérans 1 : nés entre 1977 et 1968
Aînées 2 : nées entre 1967 et 1958	Vétérans 2 : nés entre 1967 et 1958
Aînées 3 : nées en 1957 et avant*	Vétérans 3 : nés entre 1957 et 1948
	Vétérans 4 : nés en 1947 et avant
- \* podium uniquement lors remise des prix fin de saison
4. Lors de sa participation à une course du challenge Hesbignon, le concurrent aura le choix de participer ou non au classement général Challenge Hesbignon 2017. Les points obtenus lors d'épreuves courues avec un dossard d'un jour ne pourront pas être repris en tant que challenger. Pour participer au classement du Challenge Hesbignon, le concurrent s'acquittera d'un droit d'inscription de 5€. Il recevra une puce au pied et un dossard valable pour la saison 2017. **Il sera alors un challenger.** Lors de son inscription aux épreuves suivantes il s'acquittera d'un droit d'inscription de maximum 5€ (réduction de 2€ sur le prix du dossard d'un jour). Si un challenger perd sa puce au pied, il devra s'acquitter à nouveau de 5€ de frais administratif pour continuer au classement général du challenge. S'il perd uniquement son dossard une rétribution administrative de 2 € sera demandée. Il est interdit de participer à une course annexe avec le dossard et la puce **challenger**.
5. Le concurrent ne désirant pas participer au classement général du challenge 2017 payera lors de chaque épreuve une inscription de 7€. Ce concurrent ne participera pas au classement général challenge 2017 et ne recevra pas de récompense en fin de saison. Il est impossible de recevoir une puce au pied pour toute la saison 2017 sans l'inscription de 5€ au challenge 2017.
6. Pour tous les participants challengers ou non, le dossard sera porté obligatoirement et impérativement sur la poitrine. Le numéro et les logos des sponsors doivent rester visibles tout au long de l'épreuve. Un dossard non lisible, caché, perdu ... entraîne la disqualification du concurrent. **Pour les challengers la puce sera fixée impérativement à la chaussure.**
7. Pour paraître dans le classement d'une épreuve et sauf décision contraire du comité, un temps limite sera calculé, sur base de 8 minutes au kilomètre.
8. Le mode d'attribution des points est le suivant : 1000 points au premier de chaque catégorie ensuite barème dégressif de 10 en 10 points et cela pour tous les concurrent repris au classement d'une épreuve.
9. **Pour le classement général challenger**, un bonus point correspondant au nombre de kilomètres entiers de chaque course terminée sera ajouté au total des points du classement d'une course et cela dès la première épreuve.
10. Chaque **challenger** classé dans minimum 50% du nombre total des épreuves arrondi au chiffre supérieur participe au classement final du Challenge pour 2017 = 10 courses.
11. Le classement final de chaque catégorie sera établi sur les 10 meilleurs résultats pris sur l'ensemble des épreuves du Challenge pour 2017.
- Tous les challengers classés en fin de saison recevront lors d'une soirée organisée par l'asbl Challenge Hesbignon un cadeau souvenir.
12. En cas d'égalité pour une première, deuxième, troisième place, c'est le nombre de victoires sur l'ensemble des épreuves qui déterminera le ou la gagnant(e), le nombre de deuxièmes places si nécessaire.
13. A sa 1<sup>ère</sup> participation de la saison, le joggeur Challenger précisera son appartenance (ou non) à un club. Pour les classements inter-club du Challenge, il ne sera admise aucune modification en cours de saison.
14. Un classement final Inter-club est prévu. Celui-ci prendra en compte le classement des 5 meilleurs représentants Challenger de chaque club à chaque épreuve.
15. Un classement final Inter-club dit "de fidélité" prendra en compte le nombre total de participation des différents membres Challenger d'un même club sur l'ensemble du Challenge.
16. Chaque concurrent participe sous sa propre responsabilité.
17. Les concurrents mineurs d'âge courent sous la responsabilité de leurs parents ou tuteur.
18. Tout litige sera étudié et réglé par le comité de l'asbl Challenge Hesbignon.

## REGLEMENT GENERAL DU CHALLENGE Starter - EDITION 2017

19. L'ensemble du règlement général du Challenge Hesbignon édition 2017 est d'application pour le Challenge Starter 2017 à l'exception des points suivants.
20. Droit d'inscription par épreuve : **maximum 4 €** Challenger Starter et non Challenger Starter, inscription jusqu'à 15 minutes au plus tard avant le départ de la course.
21. Les participants seront classés en 6 catégories (3 féminines; 3 masculines).

Cadettes Filles : nées en 2002 et après	Cadets Garçons : nés en 2002 et après
Espoirs Filles : nées en 2000 et 2001	Espoirs Garçons : nés en 2000 et 2001
Dames : nées en 1999 et avant	Hommes : nés en 1999 et avant

